

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Définition :

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Parc naturel régional du Luberon

Commune et département : Apt, Vaucluse

Adresse : 60 place Jean-Jaurès – BP122 – 84404 Apt Cedex

Téléphone : 04 90 04 42 00 Fax :

Email : contact@parcduluberon.fr

Contact : Stéphane LEGAL / stephane.legal@parcduluberon.fr

Nom du projet : Projet de construction d'une halle de protection photovoltaïque et aménagement du site pour la dalle à empreintes de Saignon

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ?

Proximité de site Natura 2000

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

- Création d'une halle photovoltaïque d'emprise minimale équivalente à la surface de la dalle à protéger,
- Création d'un collecteur des eaux pluviales en surface, au sol le long de la rive Sud de la future halle et raccordement sur l'exutoire naturel représenté par le ravin d'Eyssarette en limite ouest de la propriété et la buse de 400mm existante.
- création d'une voie de décélération des véhicules en provenance d'Apt permettant de rejoindre l'aire de stationnement à créer,
- création d'une aire de stationnement
- « nettoyage » des espaces le nécessitant
- création d'une voie d'accès secours/service/PMR entre l'aire de stationnement et le bâtiment

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : Saignon

N° Département : 84

Lieu-dit : Carlet

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) :

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A 50 m du site n° FR9301587 (LE CALAVON ET L'ENCREME)

c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

La construction de la halle photovoltaïque s'inscrit dans le cadre d'un projet global sur le site dont l'aménagement extérieur :

- De places de parking, de l'accès depuis la voie RD900, du réseau pluvial, d'une piste d'accès pour les véhicules de secours.
- Aménagement de la halle pour accueillir le public (par groupes de 50 personnes maximum)

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Le chantier se déroulera selon les prescriptions d'une charte de chantier propre afin de limiter au maximum l'impact sur l'environnement (tri et stockage des déchets, limitation des rejets, récupération et traitement des eaux, délimitation de l'emprise du chantier). Les réseaux existants électriques, d'adduction d'eau et d'eau usées seront remis en état. Les pistes existantes d'accès pour les services de secours et accès à la halle seront remis en état.

La halle sera construite au-dessus de la dalle à empreinte et les parkings seront aménagés aux endroits accueillant déjà du stationnement. Seul le parking bas est étendu afin d'accueillir un car, 20 places de véhicules légers et des vélos.

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : 1 372 822 €HT

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche

- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) :

Commentaires : ancienne carrière et atelier de carrière. Usage actuel : visite du site et entreposage de matériel

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : vue d'ensemble du site montrant la végétation de garrigue aux abords de la dalle

Photo 2 : milieu ouvert à proximité du site

Photo 3 : zone à rochers et déchets de l'activité de l'ancien carrier (pierres tombales...)

Photo 4 : zone de stockage de l'ancienne carrière

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : - Prairie méditerranéenne à Brachypode de Phénicie (<i>Brachypodium phoenicoides</i>) → Typologie EUNIS E1.2A « Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i> » – habitat non communautaire - Fourrés arbustifs à Spartiers (<i>Spartium junceum</i>), Cades (<i>Juniperus oxycedrus</i>), Eglantiers (<i>Rosa spp</i>), Prunelliers (<i>Prunus spinosa</i>), etc.,	X	Ancien parcellaire agricole, abandonné depuis plus de 40 ans. En dehors de la dalle elle-même, les habitats qui le colonisent correspondent donc à des milieux ouverts à semi-ouverts, relativement secs, caractéristiques de ces systèmes en déprise.

	Typologie EUNIS F3.1 & F3.2 Fourrés méditerranéens à subméditerranéens - habitat non communautaire		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : La dalle offre un milieu « primaire » artificiellement entretenu, mais sur ses marges, on trouve une végétation de garrigue basse sur sol squelettique, avec du Thym (<i>Thymus vulgaris</i>), de l'Immortelle (<i>Helichrysum stoechas</i>), des Orpins (<i>Sedum spp.</i>), etc. Typologie EUNIS : non décrit ; Prodrome des végétations de France : 65.0.2.0.3 <i>Sedion micrantho-sediformis</i> → « Pelouses pionnières vivaces des dalles et replats rocheux calcaires méditerranéens » - habitat non communautaire	X	
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu			

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

Flore

Deux relevés ont été effectués le 23 mars et le 31 mai 2021. Ils viennent compléter la liste des espèces connues sur le site (données de 2004).
 Une liste de 111 espèces végétales inventoriées sur le site est fournie en Annexe.

Dans l'ensemble, il s'agit d'espèces communes localement. Toutefois, une espèce présente un statut de protection : l'**Inule variable** (*Inula bifrons*).

Faune

Aucun inventaire spécifique n'a été réalisé. Quelques observations opportunistes ont toutefois été faites en même temps que les relevés floristiques.

Aucune donnée faunistique n'existe dans Silène dans la zone de projet.

Une liste de xx espèces faunistiques est fournie en Annexe.

Une espèce protégée a été observée : la **Couleuvre de Montpellier** (*Malpolon monspessulanus*)

GROUPE D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Couleuvre de Montpellier (<i>Malpolon monspessulanus</i>)	X	Protégée en France UICN : LC (préoccupation mineure) au niveau mondial, européen et national ; quasi-menacé (NT) en région PACA Espèce non désignée par la Directive Habitats 1 individu adulte observé dans la partie amont (sud) du site, au niveau d'un ensemble de blocs rocheux
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			

Plantes	Inule variable (<i>Inula bifrons</i>)	X	Protégée au niveau national ; UICN : LC France et PACA Espèce non désignée par la Directive Habitats Aire globale restreinte au sud-est de la France, assez commune en Pays d'Apt. D'importantes populations d'Inule variable existent localement à l'est d'Apt. La plante s'y développe dans des habitats secondaires : friches sèches post-culturelles abandonnées depuis un certain temps. C'est le cas sur le site où la plante est disséminée notamment à l'entrée du site ainsi que dans les friches herbeuses à l'ouest et au sud. Déjà mentionnée en 2004, cette espèce a fait l'objet d'une prospection ciblée le 20 septembre 2022.
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Le projet vise à aménager des zones actuellement utilisées comme parking, voie d'accès, ancienne zone de stockage de matériaux.

Pour la réalisation de la halle, le chantier affectera les abords directs de celle-ci (circulation de véhicules).

Les habitats naturels et les espèces présentes sur le site ne sont pas d'intérêt communautaire. Ce sont par ailleurs des cortèges de milieux secs méditerranéens qui sont sans lien direct fonctionnel avec les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 du Calavon (habitats liés à la ripisylve et au cours d'eau).

La rupture de continuité est renforcée par la présence de la RD 900, séparant le site N2000 du Calavon et la Dalle de Saignon.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Aucune espèce d'intérêt communautaire n'est présente dans la zone de projet.

Les espèces protégées en droit français sont prises en compte dans la conception du projet, y compris dans la phase travaux :

- Les blocs rocheux situés au-dessus de la dalle, potentiel habitat de la couleuvre de Montpellier seront évités et laissés en l'état.
- Les pieds d'Inule variable recensés en septembre 2022 feront l'objet d'un balisage et d'un évitement, en phase travaux et d'exploitation.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Il est estimé que le projet n'entraînera pas de perturbations des espèces d'intérêt communautaire dans leurs fonctions vitales.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

X NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Il n'existe pas, sur le site et ses abords immédiats, d'habitat naturel d'intérêt communautaire.

Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été recensée sur le site du projet.

La nature méditerranéenne et xérophile des milieux présents sur le site fait que celui-ci présente peu de liens fonctionnels avec les habitats du site Natura 2000 (habitats liés au cours d'eau).

Bien que situé à faible distance du site Natura 2000, la RD900 représente une discontinuité physique importante entre le site de projet et le site Natura 2000.

En phase de travaux, il n'y aura aucun rejet dans le milieu naturel, pas de poussière et peu de bruit.

Pour ces raisons, il est estimé que le projet n'aura pas d'impact sur les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 du Calavon et de l'Enchrème.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :

Signature : Pour la Présidente et par délégation,
La Ditrrectrice, Laure GALPIN

Le (date) :



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL :
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique CARMEN :

Sur le site internet de la DREAL :
http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les fiches de sites région PACA :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le DOCOB (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :
www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le Formulaire Standard de Données du site :

Sur le site internet de l'INPN :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- auprès de l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- auprès de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »

Annexe 1 – Photos (originales dans le dossier numérique)



Photo 1 : vue d'ensemble du site montrant la végétation de garrigue aux abords de la dalle



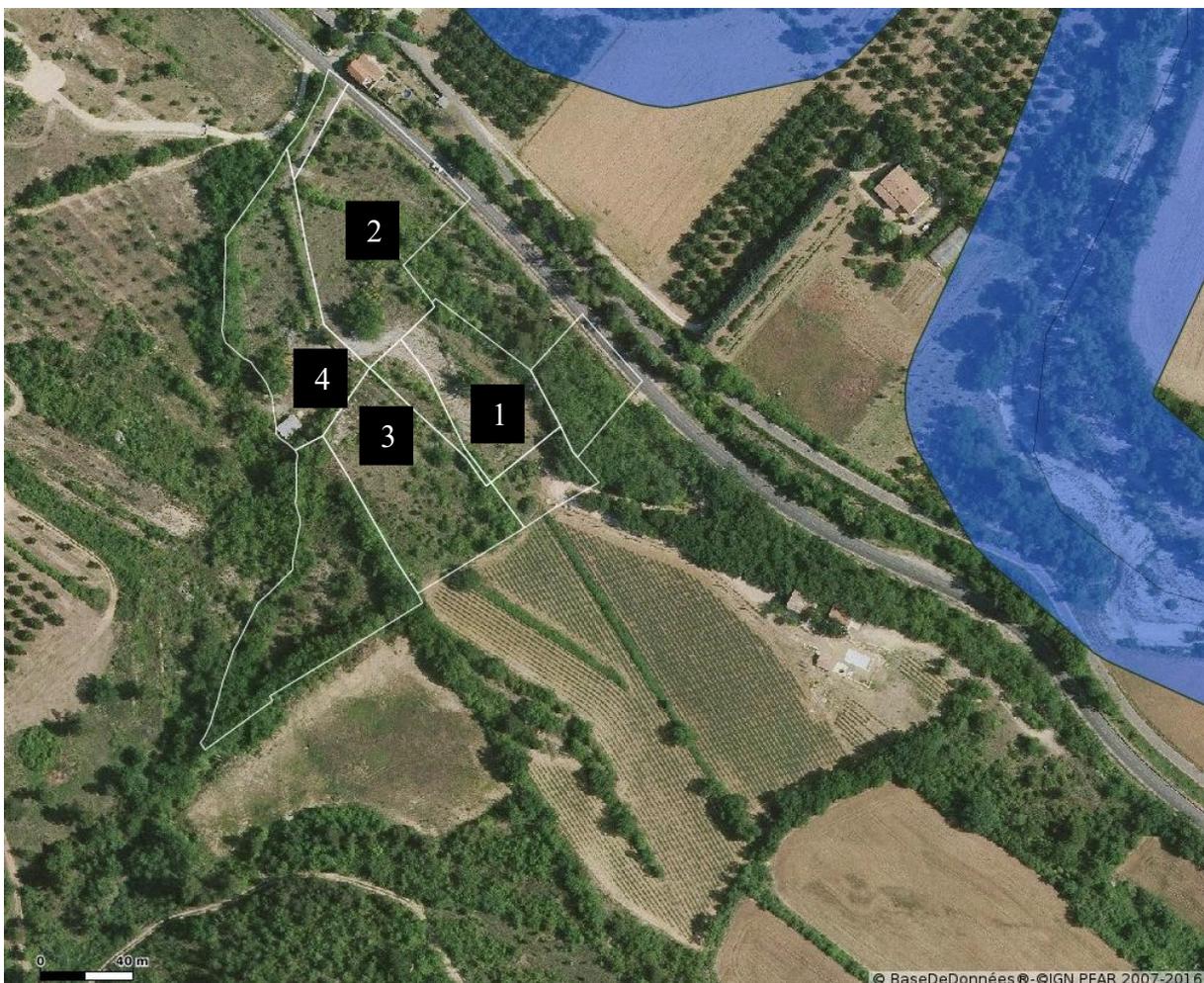
Photo 2 : milieu ouvert à proximité de la dalle



Photo 3 : zone à rochers et déchets de l'activité de l'ancien carrier (pierres tombales...)



Photo 4 : zone de stockage de l'ancienne carrière



Annexe 2 – Liste des espèces végétales présentes sur la partie du site concernée par le projet

cd_ref	nom_valide	Date	statut_protection
79734	Acer campestre L., 1753	31/05/2021	
79763	Acer monspessulanum L., 1753	23/03/2021	
130715	Acer opalus subsp. opalus Mill., 1768	31/05/2021	
81878	Alyssum alyssoides (L.) L., 1759	23/03/2021	
82288	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	31/05/2021	
83171	Aphyllanthes monspeliensis L., 1753	23/03/2021	
83332	Arabis hirsuta (L.) Scop., 1772	23/03/2021	
83375	Arabis planisiliqua (Pers.) Rchb., 1838	31/05/2021	
83596	Arenaria leptoclados (Rchb.) Guss., 1844	31/05/2021	
131714	Artemisia campestris subsp. glutinosa (J.Gay ex Besser) Batt., 1889	28/09/2004	
86083	Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt., 1981	23/03/2021	
86288	Brachypodium phoenicoides (L.) Roem. & Schult., 1817	23/03/2021	
86512	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	23/03/2021	
86761	Bromus squarrosus L., 1753	23/03/2021	
87712	Campanula rapunculus L., 1753	31/05/2021	
88560	Carex halleriana Asso, 1779	23/03/2021	
89232	Carthamus lanatus L., 1753	28/09/2004	
89330	Catananche caerulea L., 1753	23/03/2021	
89338	Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	23/03/2021	
132873	Centaurea aspera subsp. aspera L., 1753	28/09/2004	
161380	Centaurea jacea subsp. jacea L., 1753	28/09/2004	
132971	Centaurea paniculata subsp. paniculata L., 1753	28/09/2004	
133004	Centaurea scabiosa subsp. scabiosa L., 1753	23/03/2021	
91169	Cichorium intybus L., 1753	28/09/2004	
91430	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	28/09/2004	
91867	Clematis flammula L., 1753	31/05/2021	
91886	Clematis vitalba L., 1753	23/03/2021	
718332	Clinopodium nepeta subsp. nepeta (L.) Kuntze, 1891	28/09/2004	
92501	Cornus sanguinea L., 1753	23/03/2021	
92521	Coronilla glauca L., 1755	23/03/2021	
92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775	28/09/2004	
93129	Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	23/03/2021	
133654	Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	23/03/2021	
133731	Daucus carota subsp. carota L., 1753	23/03/2021	
95111	Diplotaxis eruroides (L.) DC., 1821	23/03/2021	
95372	Draba verna L., 1753	23/03/2021	
95709	Echinops ritro L., 1753	23/03/2021	
97141	Eryngium campestre L., 1753	23/03/2021	
154843	Erysimum nevadense subsp. collisparsum (Jord.) P.W.Ball, 1990	31/05/2021	
609982	Euonymus europaeus L., 1753	23/03/2021	
97537	Euphorbia helioscopia L., 1753	23/03/2021	
97667	Euphorbia serrata L., 1753	23/03/2021	
97956	Falcaria vulgaris Bernh., 1800	23/03/2021	
98910	Fraxinus angustifolia Vahl, 1804	23/03/2021	
99108	Fumaria officinalis L., 1753	23/03/2021	
99735	Genista cinerea (Vill.) DC., 1805	23/03/2021	
100104	Geranium molle L., 1753	23/03/2021	
100787	Hedera helix L., 1753	23/03/2021	
101101	Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794	23/03/2021	
162131	Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge, 1999	23/03/2021	
102842	Hippocrepis comosa L., 1753	31/05/2021	
103019	Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838	23/03/2021	
103316	Hypericum perforatum L., 1753	23/03/2021	
103596	Inula bifrons (L.) L., 1763	23/03/2021	national
103991	Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	28/09/2004	
136969	Juniperus communis subsp. communis L., 1753	28/09/2004	
136979	Juniperus oxycedrus subsp. oxycedrus L., 1753	23/03/2021	
136983	Juniperus phoenicea subsp. phoenicea L., 1753	31/05/2021	
105175	Lathyrus cicera L., 1753	31/05/2021	
105211	Lathyrus latifolius L., 1753	31/05/2021	
105966	Ligustrum vulgare L., 1753	28/09/2004	
106213	Linaria repens (L.) Mill., 1768	28/09/2004	
106565	Lonicera etrusca Santi, 1795	23/03/2021	

137441	Lotus corniculatus subsp. delortii (Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz) Nyman, 1878	31/05/2021	
106677	Lotus hirsutus L., 1753	23/03/2021	
107649	Medicago lupulina L., 1753	31/05/2021	
107706	Medicago rigidula (L.) All., 1785	31/05/2021	
137673	Medicago sativa subsp. sativa L., 1753	28/09/2004	
108522	Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	23/03/2021	
108898	Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	23/03/2021	
137934	Myosotis ramosissima subsp. ramosissima Rochel, 1814	23/03/2021	
138127	Odontites luteus subsp. luteus (L.) Clairv., 1811	28/09/2004	
110335	Ophrys apifera L., 1762	31/05/2021	
111840	Osyris alba L., 1753	23/03/2021	
973446	Petrosedum ochroleucum (Chaix) Niederle, 2014	23/03/2021	
112817	Petrosedum sediforme (Jacq.) Grulich, 1984	23/03/2021	
113212	Phleum nodosum L., 1759	23/03/2021	
138785	Picris hieracioides subsp. hieracioides L., 1753	23/03/2021	
113525	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	23/03/2021	
113665	Pinus halepensis Mill., 1768	23/03/2021	
139172	Populus nigra subsp. neapolitana (Ten.) Maire, 1932	31/05/2021	
115694	Potentilla verna L., 1753	23/03/2021	
116142	Prunus spinosa L., 1753	23/03/2021	
116751	Quercus pubescens Willd., 1805	23/03/2021	
117986	Rosa agrestis Savi, 1798	28/09/2004	
118073	Rosa canina L., 1753	31/05/2021	
140175	Rubia peregrina subsp. peregrina L., 1753	23/03/2021	
119373	Rubus ulmifolius Schott, 1818	23/03/2021	
1000533	Sabulina tenuifolia subsp. laxa (Jord.) Garraud & J.-M.Tison, 2021	31/05/2021	
120685	Salvia pratensis L., 1753	28/09/2004	
120908	Satureja montana L., 1753	23/03/2021	
121316	Scabiosa atropurpurea L., 1753	23/03/2021	
140994	Senecio vulgaris subsp. vulgaris L., 1753	23/03/2021	
141162	Silene italica subsp. italica (L.) Pers., 1805	23/03/2021	
123522	Silene latifolia Poir., 1789	31/05/2021	
141214	Silene vulgaris subsp. vulgaris (Moench) Garcke, 1869	23/03/2021	
124453	Spartium junceum L., 1753	23/03/2021	
124805	Stachys recta L., 1767	31/05/2021	
124842	Stachelina dubia L., 1753	23/03/2021	
125981	Teucrium chamaedrys L., 1753	23/03/2021	
126582	Thymus vulgaris L., 1753	23/03/2021	
127259	Trifolium campestre Schreb., 1804	31/05/2021	
127559	Trigonella esculenta Willd., 1809	31/05/2021	
128175	Ulmus minor Mill., 1768	23/03/2021	
128476	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	23/03/2021	
128651	Verbascum sinuatum L., 1753	28/09/2004	
128801	Veronica arvensis L., 1753	31/05/2021	
128956	Veronica persica Poir., 1808	23/03/2021	
129092	Viburnum tinus L., 1753	23/03/2021	
129195	Vicia hybrida L., 1753	31/05/2021	
142460	Vulpia ciliata subsp. ciliata Dumort., 1824	31/05/2021	

Annexe 3 – Liste des espèces animales présentes sur la partie du site concernée par le projet

nom_vern	group2_inpn	regne	phylum	classe	ordre	famille	nb_obs	statut_prot	Liste rouge
	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Coleoptera	Curculionidae	1		
Capnode du Pêcher	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Coleoptera	Buprestidae	1		
	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Hemiptera	Miridae	1		
Coccinelle des landes	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Coleoptera	Coccinellidae	1		
Citron de Provence (Le)	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Lepidoptera	Pieridae	1		
Couleuvre de Montpellier (La)	Reptiles	Animalia	Chordata		Squamata	Lamprophiidae	1	national	NT-PACA
Mante religieuse	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Mantodea	Mantidae	1		
	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Coleoptera	Coccinellidae	1		
Mésange charbonnière	Oiseaux	Animalia	Chordata	Aves	Passeriformes	Paridae	1	national	
	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Hemiptera	Pentatomidae	1		
	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Hemiptera	Nabidae	1		
	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Hemiptera	Coreidae	1		
Zygène des garrigues (La)	Insectes	Animalia	Arthropoda	Insecta	Lepidoptera	Zygaenidae	1		